

• A peine les Mexicains s'étaient-ils développés dans la plaine, qu'une charge furieuse des chasseurs d'Afrique les met en déroute. Ils fuient vers le point d'Oxocapan. Au moment où ils allaient passer, la fusillade commence et les canons tirent à mitraille sur les fuyards. Ce fut le coup de grâce. La retraite des Mexicains devint une déroute. Il nous laissèrent le champ de bataille couvert de morts et de blessés, d'armes et de chevaux. Un grand nombre de prisonniers restèrent aux mains des Français.

• Echeagaray est revenu à Huejoingo, son point de départ. (Pays.)

Le Journal Officiel du gouvernement de Witepsk annonce que sept districts viennent d'être déclarés en état de siège par ordre de l'Empereur. Ces sont les districts de Dunabour, Rieszhe, Lycyn, Brisoou, Polozk, Sebesh, Lepel. Cette détermination montre le peu de foi que méritent les feuilles russes, lesquelles ne cessent de déclarer, depuis deux mois que tout était fini en Lithuanie.

A propos des paroles de lord Palmerston sur les barbaries commises par les troupes russes en Pologne, l'Abbeille du Nord dit que les Russes ne sont pas allés aussi loin que les Anglais et qu'ils n'ont pas encore attaché d'insurgés polonais à la bouche des canons, comme on l'a fait aux Indes avec les malheureux cipayes.

L'Invalide s'occupe de la réunion d'une conférence pour régler la question polonoise et finit par rejeter ce moyen d'arrangement. S'il faut en croire des personnes bien informées, la réunion d'une conférence serait considérée d'un œil plus favorable à la cour que dans les colonnes de l'Invalide. La grande difficulté est de trouver une base pour les négociations. Le gouvernement russe prend ses précautions mais on peut être certain qu'il est prêt à faire les plus grands sacrifices pour éviter la guerre.

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Copenhague, 31 mai.

Le conseil des ministres s'est réuni deux fois dans la journée d'hier.

Le Bertingske-Zidende annonce l'aplanissement des dernières difficultés qui s'opposaient à l'acceptation du trône de Grèce par le prince Guillaume.

Saint-Petersbourg, 31 mai.

Le Journal de Saint-Petersbourg répondant à la Patrie et au Morning Post, déclare mensongères les accusations de cruauté portées contre les Russes en Pologne et fait l'exposé des faits tels qu'ils se seraient réellement passés.

Londres, 1<sup>er</sup> juin.

On lit dans le Morning Post :

Le ministre de Danemark signera cette semaine, à Londres, le dernier protocole pour l'acceptation de la couronne de Grèce par le prince Guillaume. Cet acte sera notifié à Copenhague. Le prince Guillaume acceptera alors formellement la couronne entre les mains de la députée grecque et montera sur le trône sous le nom de Georges I<sup>er</sup> roi des Grecs. L'abdication d'Othon n'est pas exigée. La cession des îles Ioniennes s'effectuera aussitôt que possible ; la dotation du nouveau roi sera prise principalement sur les revenus des îles Ioniennes.

Vienne, 31 mai.

Constantinople, 30 mai. — Le Platon, vapeur du Lloyd autrichien, a heurté dans les eaux de Gallipoli, un navire marchand anglais. L'équipage du navire anglais a

été sauvé à l'exception de la femme et de l'enfant du capitaine qui ont péri avec le navire.

Pointe de Galle, 12 mai.

Les nouvelles du Japon constatent qu'une grande agitation règne à Yokohama en attendant la réponse du gouvernement japonais aux demandes de l'Angleterre. Les résidents anglais à Yokohama ont tenu un meeting.

On mande de Saïgon :

L'amiral Bonard est de retour de Hué. On assure que l'empereur Tu-Duc a ratifié le traité conclu avec la France, et qu'il a reconnu la proclamation de la colonie comme territoire français faite au 1<sup>er</sup> janvier dernier.

#### LES EFFETS DU LIBRE ÉCHANGE EN ANGLETERRE.

Nous nous étions réservé d'examiner quels ont été les effets de la surexcitation de la presse anglaise dans sa période libre-échangiste, quelles conséquences elle avait eues pour les classes ouvrières de l'Angleterre, et aussi de montrer la manière détournée, mais très efficace, par laquelle, malgré les protestations les plus libérales, l'industrie anglaise s'était protégée contre la concurrence indienne.

C'est à l'examen de ces trois questions que nous allons procéder.

Avant d'entrer dans notre sujet, nous demandons que l'on nous permette de présenter une observation préliminaire. Nous avons plusieurs fois signalé les immenses importations de céréales qui s'effectuent en Angleterre. Depuis le rappel des corn-laws, ces importations ont pris des dimensions vraiment formidables ; l'Angleterre a considérablement réduit sa production de blé pour la remplacer par la production du bétail, qui exige beaucoup moins de bras, ce qui, par conséquent, a singulièrement diminué le travail des populations agricoles. Aujourd'hui, on peut l'affirmer sans hésitation, nos voisins dépendent de l'étranger pour l'élément le plus essentiel de l'alimentation publique comme ils en dépendent pour le coton, ce pain quotidien de la première de leurs industries. Que faut-il conclure ou prévoir de cette double dépendance ? M. Ferrand nous cite, à ce propos, les paroles d'un des hommes d'Etat les plus distingués de l'Angleterre, sir James Graham, qu'elle a perdu récemment, paroles que nous croyons utiles de reproduire, pour notre propre enseignement.

« Dans mon opinion, disait cet homme politique, c'est un mal de dépendre d'un pays étranger pour notre approvisionnement de coton ; mais si nous dépendons aussi du dehors pour notre pain, nous courons de plus grands risques que la législation ne semble l'apercevoir, et je crois, dans ma conscience, qu'un tel changement serait fatal à nos manufactures ainsi qu'à l'indépendance et à la prospérité de notre pays. »

Pour le coton, ces prévisions sont dès à présent vérifiées par suite de l'interruption des expéditions ou de la culture dans les Etats du Sud. Mais qu'advient-il si de leur côté les Etats du Nord interrompaient l'envoi des 30 ou 40 millions d'hectolitres de grains qu'ils dirigent chaque année sur l'Angleterre ? Et comment, dans l'éventualité d'une récolte insuffisante sur le continent européen, l'Angleterre comblerait-elle ce déficit dans ses propres ressources, si profondément réduites par la transformation de ses cultures.

Sir James Graham avait donc raison, et tandis que l'Angleterre dépend du Sud des Etats-Unis pour ses cotons, elle s'est mise à un notable degré dans la dépendance des Etats du Nord pour son blé.

Si avant la guerre américaine elle était gênée dans ses mouvements, par rapport aux Etats-Unis, par la crainte de voir couper son approvisionnement de coton, elle

n'est pas moins gênée aujourd'hui envers les Etats du Nord par la crainte de voir réduire dans une proportion redoutable ses importations nécessaires de grains. C'est une leçon sur laquelle nous devons méditer et qui doit nous commander une grande prudence dans les voies où nous-mêmes sommes déjà lancés.

Cependant quelles étaient les effets de cette révolution commerciale sur les manufactures elles-mêmes ? Se voyant désormais maîtres de tous les marchés du monde, les fabricants du Lancashire multipliaient leur production et les moyens de la multiplier encore dans une mesure sur laquelle nous n'avons qu'à laisser parler M. Ferrand :

« Dans une lettre, dit l'orateur, écrite par un membre de cette chambre qui malheureusement n'est plus, homme aussi sincère et aussi désintéressé qu'aucun de ceux qui se soient jamais assis dans cette enceinte, homme qui, de simple ouvrier, s'est élevé par son industrie, son esprit d'entreprise et son talent jusqu'à devenir un des plus gros manufacturiers du Lancashire, cet homme fit entendre sa voix contre les spéculations extravagantes et l'excès de la production dans les districts cotonniers, supplant ses confrères de fabriquer moins et de fabriquer plus honnêtement (rires). Tel était le conseil de M. Fielden, qui a joué du respect de toute la population manufacturière du pays pour les services qu'il lui a rendus. (Ecoutez ! écoutez ! ) »

D'après M. Ferrand, cela n'empêcha pas ce système de se développer de plus en plus. Il signale l'engorgement que créèrent à diverses reprises sur les marchés de l'Inde les vastes exportations de cotonnades anglaises. Il signale, malgré les crises causées par cet état de choses, l'accroissement de nouveaux établissements manufacturiers, et enfin il termine par ce trait significatif :

« La quantité des fabriques et des machines établies maintenant dans le Lancashire est suffisante pour inonder tous les marchés du globe. »

N'oublions point que l'orateur constate aussi que le traité de 1860 amena une nouvelle recrudescence dans la multiplication des fabriques du Lancashire et faisons observer en même temps que si nous n'avons pas éprouvé les influences de ces préparatifs, c'est parce que le coton a manqué à l'Angleterre.

Du reste, la production avait été tellement exagérée que M. Ferrand affirme, et il est loin d'être le seul dans une telle affirmation, que pour les manufacturiers anglais la famine cotonnière a été un bienfait de la Providence. Car elle leur a permis de vendre ces masses de tissus qu'ils avaient expédiées partout et qui, dans des circonstances ordinaires, n'auraient pu être écoulées qu'à des conditions ruineuses.

Quels bénéfices toutefois la classe ouvrière a-t-elle retirés de ces développements excessifs ? Laissons encore parler M. Ferrand :

« L'industrie du coton existe en Angleterre depuis quatre-vingt-dix ans. Durant cette période, nos manufacturiers ont eu le monopole du monde, et prenant sa totalité, l'industrie cotonnière embrasse parmi nous trois générations de la race anglaise. Je crois pouvoir ajouter hardiment qu'elle a détruit neuf générations des ouvriers cotonniers eux-mêmes. Je crois cette assertion exacte, car je l'exprime non d'après mon autorité, mais d'après celle de personnes qui ont profondément étudié la question. Me trouvant dernièrement à Manchester, pour conférer avec vingt-sept députés des divers districts à coton, pour s'entendre avec moi, je demandai pourquoi je ne voyais aucun des anciens visages, aucun des hommes que j'avais l'habitude de rencontrer presque chaque mois, de 1842 à 1846, pendant les discussions de la loi relative aux heures de travail. Les députés me répondirent qu'il n'existait plus, parmi les ouvriers, un seul

des hommes avec lesquels j'avais été en rapport pendant les années que je viens d'indiquer. »

M. Ferrand raconte encore qu'en 1860, après le traité anglo-français, des agents que l'on appelait marchands de chair humaine (flesh-agents), furent envoyés dans toutes les parties de l'Angleterre, pour recueillir et rassembler, parmi les classes agricoles, des travailleurs destinés à ravitailler les ateliers du Lancashire. Ce procédé avait déjà été employé d'autres fois. Il en résulta que le recensement de 1861 prouva que la population des districts agricoles avait décliné. A une autre époque, une enquête constata que du Lancashire on allait chercher, dans les asiles des pauvres, des enfants orphelins ramassés dans les grandes villes du sud de l'Angleterre, avec la condition que sur vingt d'entre eux on accepterait un idiot.

« Je ne sais, ajoute-t-il, ce que devinrent les idiots ; mais l'enquête constata ce qui fut fait des autres. Il fut prouvé qu'à la vente de l'actif d'un failli ces malheureux apprentis furent vendus en un lot avec les machines ; que l'acheteur les chassa et qu'ils furent recueillis mourant littéralement de faim, par quelques personnes charitables. Les agents et les sous-agents de chair humaine ayant souillé de nouveau les districts agricoles, en 1860, trouvèrent la population excédante absorbée. Alors une députation se rendit auprès du président du bureau des pauvres et lui demanda de livrer les orphelins des asiles, ce à quoi le président consentit, sur la raison que la proposition serait avantageuse à ces pauvres enfants aussi bien qu'aux paroisses. »

M. Ferrand cite encore les déclarations de sir Robert Peel et celles d'un médecin de Manchester qui s'est fortement occupé de ces questions et qui est ainsi conçu :

« La moralité parmi les classes ouvrières de Manchester est tombée au niveau le plus bas. Elles négligent leur devoir filial. Les fils abandonnent leurs vieux parents à la charité locale et les enfants sont également victimes de ce système. Ils sont livrés aux soins de gens à gages ou de voisins tandis que la mère se rend à la fabrique. Mal vêtus, exposés au froid, complètement négligés, la plupart d'entre eux meurent avant d'avoir atteint la cinquième année et les causes qui font mourir le plus faible détruisent la vigueur du plus robuste. »

Ces renseignements, ajoute l'orateur, datent de 1830, mais la chambre sait qu'ils s'appliquent à un grand degré à la situation actuelle du Lancashire. »

M. Ferrand trace enfin la plus lamentable description des privations, des humiliations et des souffrances qu'endurent en ce moment les ouvriers cotonniers. Il demande comment, dans son dernier voyage en Ecosse, lord Palmerston a pu parler avec tant d'optimisme de l'état du travail en Angleterre, sans adresser un mot de sollicitude ou d'intérêt à toutes ces misères qu'il vient de décrire. A cela nous pourrions répondre que l'esprit de lord Palmerston est occupé ailleurs et qu'il n'a pas le temps de penser au sort des ouvriers anglais, absorbe qu'il est par le besoin d'affranchir les fellahs d'Egypte, bien payés, bien nourris et bien soignés, du travail qu'ils sont appelés à exécuter pour le percement de l'isthme de Suez.

Quant à l'Inde, voici, selon M. Ferrand, comment les choses se passèrent. On reconnaissait que ce pays était un grand producteur de coton, et on savait que cette quantité de matières premières était employée par les tisserands indigènes pour subvenir à la consommation intérieure de ses vastes populations. Sur les incitations des manufacturiers anglais, on jugea utile de luer par la concurrence de Manchester les fabriques indiennes, ce qui était en même temps un moyen d'abaisser le prix du coton brut et de le procurer à meilleur marché aux manufactures britanniques. Tout un système fut donc organisé à la fois

pour détruire le travail industriel dans l'Inde et pour remplacer les produits par ceux du Lancashire. Tandis que l'on favorisait de toutes les façons l'introduction des machines anglaises dans l'Inde, on allait jusqu'à interdire aux fabricants indiens l'exportation de leurs propres produits au dehors, en frappant cette exportation d'un droit de 100 à 150 p. 100. Ce droit est encore aujourd'hui de 25 à 30 p. 100, et les manufacturiers anglais se récrient contre un droit de 5 à 10 p. 100 imposé dernièrement sur leurs importations dans l'Inde, afin de subvenir à la détresse du trésor indien qui ne peut point suffire à ses dépenses.

De ces combinaisons, il est résulté que l'industrie cotonnière de l'Inde a été anéantie au profit de Manchester, et que suivant l'expression d'un gouverneur général cité par M. Ferrand : « Les ossements des tisserands indigènes morts de faim, ont blanchi les plaines de l'Indus. »

Comme on le voit, l'Angleterre, si libérale dans ses théories, l'est fort peu dans ses pratiques, et le sort dont elle a frappé ses propres travailleurs de l'Inde nous montre assez celui qu'elle réserverait aux hôtes si nous voulions la laisser faire. Sa conduite actuelle dans la question de l'isthme de Suez doit nous servir en outre assez éloquentement à apprécier comment elle entend la libre concurrence, et enfin la condition misérable et précaire de ses propres ouvriers nous enseigne quelle destinée attendrait nos classes ouvrières si nous voulions nous mettre à lutter contre elle à armes égales, c'est-à-dire en infligeant à nos ouvriers les maux, les vicissitudes et les crises que son organisation industrielle l'oblige d'infliger aux siens. P. B.—DARBUS.

USAN NO 1011353

Le ministre de l'instruction publique et des cultes a adressé la lettre suivante aux archevêques de Cambrai, de Tours et de Rennes, et aux évêques de Metz, de Nantes, d'Orléans et de Chartres :

« Monseigneur,

Vous venez de publier dans les journaux, de concert avec plusieurs de vos vénérables collègues, un écrit intitulé : « Réponse de plusieurs évêques aux consultations qui leur ont été adressées relativement aux élections prochaines. »

Je ne veux point examiner le fond de cet écrit. J'aurais trop à m'affliger de ce que les évêques français, prétendant enseigner au pays ses devoirs électoraux, affectent de ne pas nommer l'Empereur, de ne pas parler de ce qui est dû au Souverain élu de la nation, et de ne connaître d'autres fidélités que celles qui se retiennent vers le passé. — Permettez-moi donc, monseigneur, de m'attacher uniquement au caractère extérieur de l'acte auquel vous avez concouru, et d'exposer à Votre Grandeur en quoi il est contrairement aux obligations de l'épiscopat.

Chacun de vous, monseigneur, est l'évêque d'un diocèse dont les limites sont fixées par les lois civiles et canoniques. Il donne des consultations, dans l'étendue de sa juridiction ecclésiastique, aux fidèles qui les demandent, et il use habituellement, en pareil cas, ou de lettres privées ou de lettres pastorales, ou de mandemens. Si l'évêque, sortant du domaine des choses religieuses pour se mêler aux luttes et aux agitations du monde politique, croit nécessaire de prêcher, sous sa responsabilité personnelle, le devoir électoral, il le prêche au troupeau dont il est le pasteur, mais il ne s'adresse pas aux autres diocèses en interpellant la France entière par le retentissement des journaux.

Un pareil procédé, en effet, pourrait être considéré comme une véritable entreprise contre la liberté et la compétence des évêques qui, sans abdiquer leur direction spirituelle, ne jugent pas à propos d'entretenir leurs diocésains sous cette forme de publicité universelle. Il constitue, d'ailleurs, un excès de pouvoir vis-à-vis de

que tu n'as rien dit aux gens de la maison ; mais tu aimes ma mère comme si elle était la tienne, et je crains qu'il ne te soit difficile de lui cacher un secret.

— J'en serais incapable si ce secret me concernait, répliqua-t-elle d'un ton ferme et grave. Mais il vous regarde ; je me suis donc fait violence pour le taire, malgré les inquiétudes de dona Madalena, qui ne sont que trop fondées, me paraît-il.

— Tu parles comme une femme faite ou plutôt comme un homme ! s'écria Rodriguez, surpris de ce langage chez celle qu'il considérait comme un enfant. Cet éloge impressionna presque aussi profondément Josefa que les mepris de don Antonio.

« Ce n'est pas tout, dit-elle. Don Rodriguez, les projets de vos amis sont connus du capitaine-général, et des mesures sont prises pour vous surprendre tous et s'assurer de vos personnes. »

Il pâlit, non pas de frayeur pour lui-même, mais d'effroi pour ses amis et pour la bonne cause, et s'écria stupéfait :

« Assieds-toi là, mon enfant. Comment sais-tu cela ? Ces révélations sont plus importantes que tu ne supposes ; elles peuvent décider du sort du pays. Parle donc vite. »

La mulâtresse se laissa attirer sur le sofa et rapporta, sans en rien omettre, ce qu'elle avait entendu dans la soirée. Sans parler toutefois de l'offense qu'elle avait reçue. Après un moment de silence et de réflexion, don Rodriguez dit en lui serrant la main :

« Ils ont leurs espions. Grâce au ciel, nous avons aussi les nôtres ! »

Puis il se leva, ouvrit la fenêtre et donna, avec un sifflet d'argent, un signal au

quel on répondit, de la cour, un instant après.

« Te voilà devenue ma confidente, Josefa. Ne sois donc pas surprise que je t'engage plus avant dans mes ruses innocentes pour ménager ma mère. La lettre que tu m'as remise est une convocation à une conférence qui doit se tenir demain matin. Si les Espagnols sont réellement instruits de notre projet, ils saisiront l'occasion pour s'emparer de tous ceux qui s'y rendront. »

— Vous vous garderez bien d'y assister, n'est-ce pas ?

— Sans doute, mais cela ne suffit point. Il faut que j'avertisse les autres, et cette nuit même.

— En personne, don Rodriguez ? demanda la jeune fille effrayée. Votre mère tomberait malade d'inquiétude si elle remarquait votre absence.

— Aussi allais-je te prier d'être ma complice. J'espère revenir avant le point du jour. Mais si je me trouvais retardé, dis à ma mère que tu as entendu parler d'une invitation à une chasse au jaguar, que j'ai reçue fort tard dans la soirée. Comme ce n'est point là un fait extraordinaire, elle n'en concevra aucune inquiétude.

— Mais les jaguars sont fort rares dans le pays, objecta Josefa.

— Erreur : ils ont disparu des environs immédiats de Caracas ; mais ils se montrent fréquemment encore dans la montagne qui touche aux Llanos (steppes). Dis que l'on prétend en avoir vu près du lac de Valence, et que je suis allé m'assurer de l'exactitude de ce bruit. »

Incapable de rien refuser à don Rodriguez, Josefa consentit à tromper la marquise. Sur ces entrefaites, Vincent s'était

présenté et avait reçu l'ordre de seller deux chevaux. La mulâtresse se leva pour s'en aller.

« Est-il besoin que je t'assure de ma reconnaissance ? lui demanda Rodriguez. Est-il nécessaire de te recommander une prudence excessive ? Non, tu devines l'une aussi bien que tu comprends l'importance de l'autre et les dangers de la moindre inconscience. Adieu, mon amie ! »

Elle reçut avec fierté ce titre honorable et le baiser que Rodriguez déposa sur son front, au moment où elle allait porter à ses lèvres la main du marquis.

ROBERT HELLER.

(La suite au prochain numéro.)

#### MAUX D'ESTOMAC.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescents et les personnes âgées ou faibles de la poitrine, trouveront dans le RACAHOUT de DELANGRENIER un déjeuner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôts dans toutes les villes.

#### Purgatif de Desbrière.

Composé avec la magnésie pure, le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur DÉPURATIF dans les affections chroniques ; pris de temps en temps, il expulse la BILE et les HUMEURS qui séjournent dans les viscères. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons.)

VINAIGRE de toilette COSMACÉTI supérieur par son parfum et ses propriétés lénitives et rafraîchissantes. — Dépôts chez les bons Parfumeurs. 3663-284

#### AVIS

TOPIQUE SAISSAC, spécifique unique pour la guérison des cors, œils de perdrix, dignons, durillons. Il enlève la douleur de suite, fait tomber la racine en peu de jours, 22,000 certificats et lettres de remerciements attestent son infailibilité. Paris, pharmacie 18, rue Fontaine-Molière. A Roubaix, chez M. COLLE, pharmacien, Grande-Place. 3671-4604

Paris n'a plus le privilège exclusif d'exporter des produits de toilette. M. CHALMIN a fondé à Rouen une maison de premier ordre où l'on fabrique, sous sa direction exclusive, la Pommade des Châtelaines et l'Eau Tonique qui ont aujourd'hui conquis leur droit de cité tant en France qu'à l'étranger, et qu'on trouve sur toutes les tables de toilette.

#### Déjeuners des enfants.

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine ou de l'estomac, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le RACAHOUT des Arabes de DELANGRENIER. — Dépôts dans toutes les villes.

#### Chocolat purgatif de Desbrière.

Cet agréable purgatif se prend facilement et ne cause ni irritation, ni malaise. On le mange sec et on prend aussitôt une tasse de café, de thé au lait ou tout autre potage. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. — (Exiger sur chaque boîte la signature DESBRIÈRE de C. I. A. des contrefaçons.)

MAL DE DENTS. — L'EAU du D<sup>r</sup> OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. 3665-284

#### COFFRES - FORTS,

SYSTÈME GRUSON.

Les véritables progrès réalisés dans la construction des coffres-forts ont engagé les chefs de maison à faire l'acquisition de ce meuble qui est aujourd'hui tout-à-fait indispensable. Mais en cherchant à en propager l'usage, on a eu le tort immense, sous prétexte de le vendre à très bon marché, de ne livrer au commerce que des caisses fort peu solides et qu'il est impossible, en cas d'incendie, de préserver de l'action des flammes.

Tout ce qui est fabriqué dans ce genre, même à Paris, laisse en général beaucoup à désirer : cela peut être fort remarqué au premier coup d'œil, mais ce sont des meubles qui ne sont qu'apparents, qui manquent de poids et par conséquent de solidité.

Frappé des inconvénients qui résulteraient pour l'acheteur dans le choix de coffres-forts incomplets et ne pouvant aucunement offrir de garantie, M. Gruson, rue Négrier, près l'Esplanade, à Lille, s'est appliqué à donner à ses travaux tous les soins qu'exigent la parfaite exécution et l'entière sécurité que sont en droit de réclamer ses clients.

Toutes les grandes maisons de commerce ont fait choix d'un coffre-fort système Gruson, parce qu'il réunit la solidité dans le mécanisme, la facilité dans le changement des mots et que tout a été prévu par lui pour faire de ces meubles (genre secrétaires, armoires à glace, etc.), de véritables chefs-d'œuvre.

M. GRUSON expédie pour l'exportation et donne aux coffres-forts toutes les formes qu'on lui indique. Ses magasins sont situés rue Négrier, près l'Esplanade, à Lille. 2563